

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 - FORMATION DU CONTRAT

1.1 Toute commande implique une acceptation sans réserve aux présentes conditions de vente nonobstant toutes conditions générales d'achat et annotations de l'acquéreur.

1.2 Tout devis a une validité de 1 mois. Passé ce délai, BRACELETS EVENEMENTIELS n'est plus lié à son offre et le devis sera considéré refusé.

1.3 Toute commande sera réputée acceptée après les DEUX conditions cumulatives suivantes :

- la réception par l'acquéreur d'un accusé de réception de commande adressé par BRACELETS EVENEMENTIELS
- l'acceptation des conditions de paiement

1.4 Il ne pourra être procédé à l'exécution définitive d'une commande d'imprimerie qu'après signature par le client du document BRACELETS EVENEMENTIELS "Bon-à-Tirer"

ARTICLE 2 - CLAUSES EXCLUSIVES OU LIMITATIVES DE RESPONSABILITE

2.1 Pour les commandes d'imprimerie, les délais de livraison sont calculés à partir de la signature du "Bon-à-Tirer", sans réserve. La responsabilité de BRACELETS EVENEMENTIELS ne pourra être engagée en cas de retard de livraison.

2.2 Les dates de livraison ne sont qu'indicatives et aucune clause de pénalité ne pourra être appliquée pour le retard de livraison.

2.3 Pour tous les supports imprimés, BRACELETS EVENEMENTIELS sera réputée avoir rempli ses obligations même si la quantité de marchandises livrées au client est supérieure ou inférieure à celle stipulée à l'offre ou à la commande acceptée, dans la limite de 3%.

2.4 Dans le cas où les LOGOS sont fournis par l'acquéreur, la responsabilité de BRACELETS EVENEMENTIELS ne peut être engagée si le support fourni est à l'origine du défaut de fabrication.

2.5 Le client est réputé acquérir les produits de BRACELETS EVENEMENTIELS à ses risques et périls, BRACELETS EVENEMENTIELS n'étant tenu d'aucun vice affectant lesdits produits, ni des conséquences dommageables que de tels vices pourraient entraîner.

ARTICLE 3 – TRANSPORT

3.1 Nos délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Les samedis, dimanches, jours fériés et jours de circulation interdits aux transporteurs ne sont pas pris en compte dans les délais annoncés.

Les retards de livraison ne donnent pas lieu pour le client à indemnités et compensations, ni la possibilité d'annuler la commande.

La date d'avis de passage déposé le cas échéant par le transporteur sera considérée comme date de livraison.

3.2 Les prix hors taxes indiqués sur le site Internet ne comprennent pas le transport.

3.3 Sauf convention contraire, le matériel vendu par BRACELETS EVENEMENTIELS est transporté aux risques et périls de l'acheteur.

3.4 Les colis ne doivent être acceptés qu'après vérification de leur contenu par l'acheteur.

En cas de litige sur les marchandises livrées, l'acquéreur mentionnera par écrit sur le récépissé de transport ses réserves et les confirmera sous 48 heures par courrier recommandé AR adressé au transporteur.

3.5 Les produits seront livrés à l'adresse indiquée par le client lors du passage de sa commande sur le site www.bracelets-evenementiels.com ou sur les bons de commandes (mandat administratif).

3.6 A défaut de telles réserves, BRACELETS EVENEMENTIELS n'acceptera aucune responsabilité.

3.7 Les livraisons sont faites par TNT Express/FEDEX/UPS/COLISSIMO.

BRACELETS EVENEMENTIELS se décharge de son obligation de livrer dans les délais en cas de grève de TNT/FEDEX/UPS ou de la Poste. Il est convenu qu'une non livraison (défaut du transporteur), une livraison partielle ou un retard de livraison ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement et d'aucune demande de dommages et intérêts.

ARTICLE 4 - REGLEMENT

4.1 Le règlement de nos factures se fait soit :

- à la commande,
- à la livraison de la marchandise (sous réserve d'accord avec BRACELETS EVENEMENTIELS et du versement d'arrhes dont le montant sera défini avec BRACELETS EVENEMENTIELS)

4.2 Tout retard de règlement (ou report d'échéance) entraînera de plein droit la facturation d'intérêts de retard au taux d'intérêt légal majoré de trois points et l'exigibilité immédiate des sommes dues.

4.3 Les prix mentionnés sur le site internet www.bracelets-evenementiels.com sont indicatifs et sont susceptibles de modification en cours d'année.

4.4 Le client pourra bénéficier de réduction en fonction des quantités acquises.

ARTICLE 5 - ANNULATION DE COMMANDES

5.1 En cas d'annulation de la commande par l'acquéreur, les arrhes versées par lui restent acquises par BRACELETS EVENEMENTIELS .

5.2 Dans l'hypothèse où BRACELETS EVENEMENTIELS a dû engager des frais pour répondre à la commande de l'acquéreur, celui-ci sera redevable de l'intégralité des sommes dues par BRACELETS EVENEMENTIELS à ses fournisseurs au titre de cette commande.

ARTICLE 6 - RETOUR DE MARCHANDISES

6.1 Conformément à l'article L121-20 du Code de la Consommation, le client dispose d'un délai de sept jours francs à compter de la date de réception, pour retourner les produits commandés, pour remboursement (déduction faite des frais d'expédition à l'aller, ainsi que des frais de traitement de la commande, soit vingt euros (20,00euros) ttc, sous condition qu'elle n'ait pas été utilisée et qu'elle soit réexpédiée dans son emballage d'origine et complet.

Conformément à la Loi, cette disposition ne s'applique pas pour les produits personnalisés.

6.2 Avant tout retour, le client doit informer la société BRACELETS EVENEMENTIELS par email contact@bracelets-evenementiels.com des raisons du retour des marchandises.

6.3 Les frais de retour et les risques de détériorations subies par la marchandise restent à la charge de l'acquéreur.

6.4 Après acceptation par BRACELETS EVENEMENTIELS de la marchandise retournée, elle procédera au remboursement de la commande, déduction faite des frais d'expédition à l'aller, ainsi que des frais de traitement de la commande, soit vingt euros (20,00euros) ttc.

6.5 En cas de demande d'échange, le nouveau produit sera expédié aux frais de l'acquéreur (hors commande d'imprimerie).

6.6 En ce qui concerne les bracelets imprimés (avec marquage) : En raison de la nature unique des produits et personnalisés par l'acquéreur, il est expressément précisé qu'aucun retour, aucun remboursement, ainsi qu'aucune demande de dommages et intérêts ne pourront être demandés

ARTICLE 7 - PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET (www.braceletsevenementiels.com)

Sauf avis contraire écrit, BRACELETS EVENEMENTIELS se réserve le droit de reproduire sur son site internet, à titre de référence ou d'illustration, une ou plusieurs photographies des produits réalisés par elle pour le client.

ARTICLE 8 - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

8.1 Conformément aux dispositions légales (Loi du 12 mai 1980 et Loi du 25 janvier 1985), les marchandises livrées restent la propriété de BRACELETS EVENEMENTIELS jusqu'au paiement intégral du prix.

8.2 La charge des risques sera transférée aux clients dès la livraison des marchandises.

ARTICLE 9 - ATTRIBUTION DE COMPETENCE ET LOI APPLICABLE

9.1 En cas de litige, le Tribunal de Commerce de VERSAILLES sera seul compétent, nonobstant les conditions générales d'achat de l'acquéreur et ce, même en cas d'appel en garantie, pluralité de défenseurs, procédure en référé ou sur requête.

9.2 La loi française est seule applicable.

BRACELETS EVENEMENTIELS
3 CHEMIN DE LA MARE MALAISE
78410 FALAISE
Tél : 01 30 90 77 34
E-mail : contact@bracelets-evenementiels.com
www.bracelets-evenementiels.com